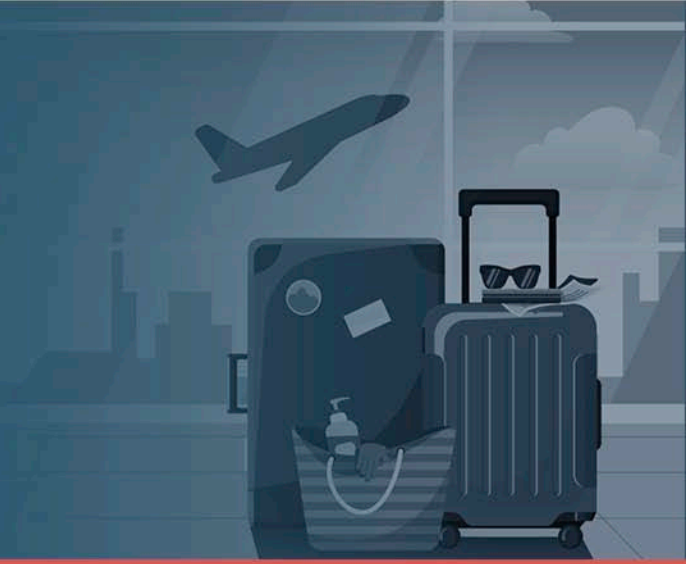


Éclosion de maladie à virus de Marburg au Ghana



SURVEILLANCE DES ACTUALITÉS EN SANTÉ DES VOYAGEURS

Vol. 23, n°8
4 août 2022

ÉTAT DE LA SITUATION

Le 17 juillet 2022, le Ghana rapportait pour la première fois une éclosion de maladie à virus de Marburg (MVM) suite à deux cas confirmés par laboratoire en provenance de la région d'Ashanti, tous deux décédés. En date du 28 juillet, le nombre de cas s'élève à quatre, incluant trois décès.

En Afrique de l'Ouest, le virus de Marburg avait été détecté une seule fois en 2021 lors d'une flambée épidémique en Guinée. Ailleurs en Afrique, l'Ouganda a connu deux éclosions par le passé : trois cas décédés en 2012 et 15 cas dont quatre décès en 2017. La plus grande flambée enregistrée remonte en 2005 en Angola, enregistrant plus de 370 cas et près de 329 décès.

MALADIE À VIRUS DE MARBURG

Le MVM appartient à la famille des *Filoviridae*, comme le virus Ebola, et cause une fièvre hémorragique avec un taux de mortalité variant de 24 à 88 %.

Suite à un temps d'incubation de 2 à 21 jours, des symptômes apparaissent brutalement et consistent en de la fièvre, des céphalées, des malaises, des myalgies, de la diarrhée aqueuse, des nausées et des vomissements. Les symptômes hémorragiques (présence de sang dans les vomissures et dans les selles, saignements nasaux, gingivaux et/ou vaginaux, hémorragies sous-conjonctivales) se développent en 5 à 7 jours. Le décès peut survenir environ 8 à 9 jours après le début des symptômes.

Il n'existe aucun vaccin ni traitement spécifique contre le virus de Marburg, seuls des traitements symptomatiques et de soutien peuvent être administrés.

La transmission du virus se fait par contact avec des liquides biologiques humains infectés ou avec du matériel contaminé (p. ex. draps d'un patient virémique), ainsi qu'au contact de chauves-souris frugivores infectées (morsures, liquides biologiques). En 2008, deux voyageurs sans lien apparent ont contracté la MVM au retour d'une visite dans une grotte colonisée par des chauves-souris du genre *Rousettus* (roussettes, renards volants) en Ouganda. D'autres animaux peuvent aussi être des réservoirs du virus de Marburg, soient les singes (chimpanzés, gorilles, etc.) et les porcs.

RECOMMANDATIONS

Des mesures préventives sont à suivre lors d'un séjour en région ayant connu une éclosion récente de MVM :

- Éviter les activités augmentant le risque d'exposition aux chauves-souris *Rousettus spp.* (p. ex. la spéléologie, visite des grottes ou des cavernes);
- Éviter le contact avec des animaux sauvages ou leur carcasse;
- Bien cuire tout produit animal avant consommation;
- Éviter le contact avec des liquides biologiques d'une personne potentiellement infectée, incluant lors des rapports sexuels;
- Porter un équipement de protection individuel adéquat au moment de prodiguer des soins à une personne potentiellement atteinte de la MVM;
- Éviter le contact direct avec la dépouille et les liquides biologiques d'une personne décédée de la MVM, entre autres lors des rites funéraires;
- Consulter un professionnel de santé durant le voyage ou après le retour à l'apparition d'une fièvre ou tout autre symptôme compatible avec la MVM.

RÉFÉRENCES

Agence de santé publique du Canada. (2014). *Maladie à virus de Marburg*.

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/fievres-hemorragiques-virales/maladie-a-virus-marburg-prevention.html>

Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2022). *Le Ghana déclare la toute première épidémie de la maladie à virus Marburg*.

<https://www.afro.who.int/fr/countries/ghana/news/le-ghana-declare-la-toute-premiere-epidemie-de-la-maladie-virus-marburg-0>

OMS. (2021). *Marburg virus disease*.

<https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/marburg-virus-disease>

Éclosion de maladie à virus de Marburg au Ghana

AUTEURES

Aloysia Schaeffer, M. Sc.,
Yen-Giang Bui, MD

SOUS LA COORDINATION DE

Anne Kimpton, chef d'unité scientifique

RÉVISEURS

Jean-François Desrosiers, MD
Anick Poitras, MD

POUR LE COMITÉ CONSULTATIF QUÉBÉCOIS SUR LA SANTÉ DES VOYAGEURS

Gabrielle Asselin Conseillère en soins infirmiers INSPQ	Mireille Plamondon Médecin microbiologiste- infectiologue
Yen-Giang Bui Médecin-conseil DSP de Montérégie, CISSS Montérégie-Centre	Anick Poitras Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN
Marie-France Beaudet Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN	Laurence Pothier Infirmière clinicienne Pharmacie Désilets, Mailhot et Chagnon
Jean-François Desrosiers Médecin-conseil DSP de Montérégie, CISSS Montérégie-Centre	Josée Roy Pharmacienne communautaire Victoriaville
Suzanne Gagnon Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN	Aloysia Schaeffer Conseillère scientifique INSPQ
André Paradis Médecin-conseil DSP de la Capitale-Nationale, CIUSSS-CN	

MISE EN PAGE

Judith Degla, agente administrative

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

<http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec (2022)